

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 décembre 2013.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013**

**2013 DU 337** - Dénomination « place Slimane Azem » (14e).

**Mme Anne HIDALGO, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination “ place Slimane Azem ” à une emprise située rue Vercingétorix aménagée dans le cadre de la ZAC « Guilleminot-Vercingétorix », dans le 14e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination “ place Slimane Azem ” est attribuée à la place, propriété communale, commençant 49 rue Vercingétorix et place de Séoul et finissant 55, rue Vercingétorix (14<sup>e</sup>).